

Produits complémentaires



Dernière mise à jour le 22/01/2014 09726 - Page 1 de 2

TEC™ Bande Transfert Escalier

Bande adhésive armée pour revêtement d'escalier

AVANTAGES

- Remplace avantageusement les colles contact solvantées
- Facile à stocker et à transporter Facile à appliquer Prêt à l'emploi
- Permet la libre circulation des personnes pendant les travaux
- Permet une ouverture à la marche immédiate après pose du revêtement Assure un collage puissant et instantané
- Ecologique Sans solvant Sans odeur : aucune gêne pour le poseur et pour l'utilisateur final des locaux Déchets recyclables
- Economique aucune perte de produit
- Réduit le temps de pose des revêtements

UTILISATION

La Bande Adhésive Escalier est un adhésif à sec disponible en bande de 240 mm de hauteur, protégé par un papier siliconé.

Grâce à sa polyvalence et à son fort pouvoir de collage, la Bande Adhésive Escalier est recommandée pour la pose de revêtements textiles, PVC, caoutchouc sur marches et contremarches d'escaliers.

De même, la Bande Transfert Escalier convient au collage mural de plaques de protection en résine dans les hôpitaux.

Son application est exclusivement réservée aux supports secs, sains et solides. Ils devront également être plans (sans aspérité), lisses et non-absorbants.

Les supports absorbants devront préalablement être traités/ régulés par l'application préalable du primaire dispersion TECTM 044/2, éventuellement dilué dans un rapport de 10 volumes de primaire pour 3 volumes d'eau.

Application en couches croisées et régulières au rouleau mousse, à raison de 100 à 120 gr/m²

Attention: Laisser parfaitement sécher le primaire (30 minutes à 1 heure selon les conditions climatiques du local)

En cas de doute concernant les applications possibles, veuillez prendre contact au préalable avec notre service d'assistance technique

CARACTERISTIQUES GENERALES

Base Grille PET enduite sur chaque face d'une colle acrylique

Couleur Translucide – grille noire Epaisseur moyenne du film 35/100ème de mm

Températures d'emploi des

Température stabilisée depuis au moins 48 heures entre +15°C à + 35°C

supports/subjectiles
Temps de gommage
Aucun, la BANDE TRANSFERT ESCALIER permet un collage immédiat et permanent des revêtements

Temps de gommage

Aucun, la BANDE TRANSFERT ESCALIER permet un collage immédiat et permanent des rev
Conservation

Au moins 12 mois en emballage d'origine intact dans un local tempéré à l'abri du soleil

Longueur du rouleau 25 mètres linéaires
Poids du rouleau 2,3 kg environ
Hauteur de la bande 240 mm

Conservation 12 mois en emballage d'origine fermé dans un local tempéré

LES SUPPORTS

- Les supports et/ou subjectiles peuvent être absorbants ou non absorbants.
- Ils doivent être sains, stables, plans, propres, secs en permanence (non soumis à des remontées d'humidité), débarrassés de toute trace de souillure pouvant nuire à l'adhérence (poussières, traces de gras, traces de silicones etc...).
- Les marches d'escalier recevant l'application d'un revêtement « marche intégral » devront comporter un nez de marche présentant un rayon de courbure d'au moins 12 mm.

Nota : Le film mince de la colle sèche ne saurait compenser les défauts de surface. Le collage sur supports rugueux et/ou structurés est à proscrire.

Respecter les fiches techniques des différents produits de préparation des supports

09726 - Page 2 de 2

CONDITIONS D'UTILISATION

Températures à respecter lors de l'utilisation Température minimale d'emploi Hygrométrie maximale admise La température ambiante (idéale) doit être comprise entre + 18℃ et + 35℃
Les températures du support et de l'atmosphère doivent être au moins égales à + 15℃.
< 70 % L'humidité ambiante et la température du support doivent être telles qu'il n'y ait pas de condensation au niveau support (point de rosée).

APPLICATION

Les rouleaux de colle sèche et du revêtement de sol souple devront préalablement avant application, être acclimatés dans la pièce à la température ambiante située entre 15°et 25°C, pendant 24 heures.

Conseils : Avant de procéder à la pose du revêtement, il convient d'examiner le revêtement et de repérer tout défaut.

Ne pas commencer la mise en œuvre de revêtement présentant d'éventuels défauts.

24 heures avant la pose, débiter dans le sens longitudinal, avec une marge suffisante, le revêtement à la dimension des marches à recouvrir.

1. Utilisation courante sur support non-absorbant :

- Vérifier la nature et l'aptitude du support destiné à recevoir l'application de la BANDE TRANSFERT ESCALIER et du revêtement
- La Bande Transfert Escalier est prête à l'emploi et s'applique par simple application, sans tension, sur le support.
 Ne pas éliminer immédiatement le papier de protection siliconé.
- Positionner et appliquer progressivement sur la première contremarche de l'escalier, la BANDE TRANSFERT ESCALIER. Maroufler au fur et à mesure en évitant la formation de poches d'air.
 - Attention : De part sa faculté de collage instantané, La BANDE TRANSFERT ESCALIER n'autorise pas les ajustements ultérieurs.
- Rabattre progressivement la partie débordante sur le giron de la marche.
- Compléter l'application de la BANDE TRANSFERT ESCALIER sur la marche en raccordant celle-ci bord à bord et sans chevauchement avec la partie rabattue.
- Poursuivre la mise en œuvre de la BANDE TRANSFERT ESCALIER sur l'ensemble de l'escalier.
- Suivant les repères établis sous l'envers du matériau, positionner le revêtement sur la BANDE TRANSFERT ESCALIER encore protégée, et araser celui-ci avec une marge suffisante.
- Enrouler le revêtement sur l'endroit, retirer le papier de protection siliconé de la marche en cours de réalisation, positionner le revêtement sur le nez de marche, puis le dérouler en veillant au bon alignement du trait de repère sur le nez de marche.
- Maroufler le revêtement en chassant l'air du centre vers l'extérieur.
- Procéder ensuite à l'arasement final.
 - Nota: Le revêtement collé ne doit ni sonner "creux", ni être sous tension.
- Poursuivre l'application sur l'ensemble de l'escalier
- Les joints, arasements et soudures des joints s'effectuent suivant les règles de l'art, tout en respectant les prescriptions du fabricant du revêtement. Conseils concernant l'application de La BANDE TRANSFERT ESCALIER sur marches balancées :
 - La pose s'effectue sur la largeur de la marche, d'abord sur le giron (plat de marche) puis sur la contremarche.
 - Sachant qu'un débord à l'extrémité de chaque marche est nécessaire pour bien couvrir les angles, nous recommandons d'appliquer un ruban de protection en pied de plinthe ou de mur pour éviter tout contact direct de La BANDE TRANSFERT ESCALIER avec les revêtements muraux de finition (peinture, papier peint et autres).
- 2. Utilisation sur escalier bois
- Préalablement à la pose, il est indispensable de vérifier la nature et l'aptitude du support destiné à recevoir l'application de la BANDE TRANSFERT ESCALIER et du revêtement.
- Nota: L'application de revêtement textile sur escalier bois avec nez de corbin nécessite un agrafage complémentaire (tous les 15 à 20 cm) sous le nez de corbin
- 3. Autre utilisation : Application de plaques de protection en résine sur supports verticaux
- Procédez avec un espace régulier de 50 cm environ, à l'application perpendiculaire de la Bande Transfert (par rapport au sens longitudinal) sur l'envers de la plaque murale. Marouflez la bande adhésive, et contrôler la bonne adhérence de celle-ci.
- Après avoir éliminer le papier de protection siliconé, positionnez la plaque murale sur le support au droit des repères établis, puis effectuez un marouflage par pression au droit de chaque bande.

Recommandation:

Tous les travaux devront être exécutés conformément aux DTU, CPT, règles professionnelles, etc. en vigueur, selon les fiches techniques respectives de nos produits, tout en respectant les directives de pose du fabricant de revêtement, recommandées au travers de guide de mise en œuvre, fiches techniques et autres documents.

CONDITIONNEMENT

Carton de 2 rouleaux en hauteur 240 mm

www.tecspecialty.com/europe



H.B. Fuller Adhesives France SAS – 56, rue du Général de Gaulle – 67250 Surbourg - France

IMPORTANT: les informations, spécifications, procédures et recommandations fournies (ci-après « informations ») se fondent sur notre expérience et nous pensons qu'elles sont exactes. Aucune représentation ou garantie n'est donnée quant à l'exactitude ou l'exhaustivité desdites informations, ni au fait que l'utilisation du produit pourrait éviter des pertes ou des dommages ou obtenir les résultats souhaités. Seul l'acheteur est responsable de tester et de déterminer l'adéquation de tout produit pour l'usage prévu. Les essais devraient être répétés dans le cas d'un quelconque changement des matériaux ou des conditions. Aucun employé, distributeur ou agent n'est habilité à modifier ces faits et proposer une garantie de performance.

NOTE À L'UTILISATEUR : en commandant/recevant le produit vous acceptez les termes généraux et conditions générales de vente d'H.B. Fuller applicables dans la région. Veuillez demander une copie si vous ne l'avez pas reçue. Ces termes et conditions contiennent des clauses de non responsabilité de garanties implicites (y compris mais non limitées à des garanties de non responsabilité de bonnes conditions pour une utilisation particulière) et des limites de responsabilités. Tous les autres termes sont rejetés. Dans tous les cas, la responsabilité globale d'H.B. Fuller pour toute contestation ou série de contestations correspondantes pouvant résulter dans le contrat, le préjudice (y compris la négligence), la violation des obligations contractuelles, la fausse déclaration, la responsabilité stricte ou autre est limitée au remplacement des produits concernés ou au remboursement du prix d'achat pour les produits concernés. H.B. Fuller n'est pas responsable des pertes de profits, baisses de marges, pertes de contrats, pertes d'affaires, de la défection de clients ou de toute perte indirecte ou consécutive résultant ou en rapport avec la fourniture de produits.

Rien, sous quelque terme que ce soit, n'agira pour exclure ou limiter une quelconque responsabilité pour fraude d'H.B. Fuller, négligence grave ou pour la mort ou blessure personnelle résultant de négligence ou par violation d'un quelconque terme obligatoire implicite.